Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_068-DE

MORLAIX communauté
SBO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du samedi 11 avril 2026
Délibération D26-068

L'an deux mille vingt-six, le onze avril à neuf heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle des Conférences à la Chambre de Commerce et d'Industrie Morlaix Bretagne Ouest à Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 52
Nombre de membres titulaires présents : 51
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de représentations : 1
Nombre de votants : 52

Secrétaire de séance : Patrick Berger

Étaient présents : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Carantec** : Alban Le Roux, Marion Picart **Garlan** : Joseph Irrien **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Anne-Lise Jacq **Lanmeur** : Yvon Denis, Christine Prigent **Lannéanou** : Patrick Berger **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Sandrine Delory **Locquénolé** : Pascal Lecomte **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Nathalie Barnet, Yvon Laurans, David Guyomar, Laetitia Abily, Michael Restier, Catherine Milin, Olivier Bellec, Hélène Hetault-Guézennec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Marie-Claire Parcheminal **Plouégat-Guerrand** : Hervé Loussaut **Plouégat-Moysan** : Philippe Adam **Plouézoc'h** : Arnaud Fave **Plougasnou** : Serge Wlodarczak, Martine Le Doaré **Plougonven** : Bernadette Auffret, Nicolas Inisan **Plouigneau** : Joëlle Huon, Roger Héré, Julie Hamon, Yves Jouan **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel, Gérard Pirou **Saint-Jean-du-Doigt** : Marc Boizard **Saint-Martin-des-Champs** : Jonas Plusquellec, Sandrine Autret, Michel Madec-Clei, Annick Martin **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski, Sandrine Le Feur **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Gilles Creach, Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : *I*

Était représenté : **Guerlesquin** : Eric Cloarec par Christiane Dugay

Élection des vice-présidents

Rapporteur : Jean-Paul Vermot

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2025 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la Communauté d'Agglomération Morlaix Communauté ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-2 et L.5211-10,

Il est procédé à l'élection successive de chaque vice-président selon le même mode de scrutin que pour l'élection du président, soit au scrutin uninominal à bulletin secret, conformément aux articles L5211-1 et L5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.
En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_068-DE

Le Conseil de Communauté est invité à procéder à l'élection des vice-présidents.

Il est procédé à l'élection successive de chaque vice-président selon le même mode de scrutin que pour l'élection du président, soit au scrutin uninominal à bulletin secret.

1er vice-président / 1ère vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Bernadette Auffret et Guy Pennec déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Bernadette Aufret a obtenu 15 voix
Guy Pennec a obtenu 37 voix

Guy Pennec ayant obtenu 37 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 1er vice-président et immédiatement installé.

2ème vice-président / 2ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Olivier Bellec et Marion Picart déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Olivier Bellec a obtenu 14 voix
Marion Picart a obtenu 38 voix

Marion Picart ayant obtenu 38 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamée 2ème vice-présidente et immédiatement installée.

3ème vice-président / 3ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Serge Wlodarczak et Arnaud Favé déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 51
Majorité absolue : 26

Serge Wlodarczak a obtenu 17 voix
Arnaud Favé a obtenu 34 voix

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_068-DE

Arnaud Favé ayant obtenu 34 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 3ème vice-président et immédiatement installé.

4ème vice-président / 4ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Nicolas Inisan et Christine Prigent déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 51
Majorité absolue : 26

Nicolas Inisan a obtenu 18 voix
Christine Prigent a obtenu 33 voix

Christine Prigent ayant obtenu 33 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamée 4ème vice-présidente et immédiatement installée.

5ème vice-président / 5ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Hélène Hétault-Guézennec et Julien Kerguillec déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Hélène Hétault-Guézennec a obtenu 17 voix
Julien Kerguillec a obtenu 35 voix

Julien Kerguillec ayant obtenu 35 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 5ème vice-président et immédiatement installé.

6ème vice-président / 6ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Gwénolé Guyomarc'h et Joëlle Huon déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 2
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 50
Majorité absolue : 26

Gwénolé Guyomarc'h a obtenu 17 voix
Joëlle Huon a obtenu 33 voix

Joëlle Huon ayant obtenu 33 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamée 6ème vice-présidente et immédiatement installée.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_068-DE

7ème vice-président / 7ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Hervé Loussaut et Sébastien Marie déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Hervé Loussaut a obtenu 16 voix
Sébastien Marie obtenu 36 voix

Sébastien Marie ayant obtenu 36 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 7ème vice-président et immédiatement installé.

8ème vice-président / 8ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Catherine Tréanton déclare qu'elle est candidate.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 14
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 38
Majorité absolue : 20

Catherine Tréanton a obtenu 38 voix

Catherine Tréanton ayant obtenu 38 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamée 8ème vice-présidente et immédiatement installée.

9ème vice-président / 9ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Hervé Loussaut et Pierre Le Goff déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 1
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 51
Majorité absolue : 26

Hervé Loussaut a obtenu 17 voix
Pierre Le Goff a obtenu 34 voix

Pierre Le Goff ayant obtenu 34 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 9ème vice-président et immédiatement installé.

10ème vice-président / 10ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Stéphane Lozdowski et Jonas Plusquellec déclarent qu'ils sont candidats.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 029-242900835-20260411-D26_068-DE

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 0
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 52
Majorité absolue : 27

Stéphane Lozdowski a obtenu 17 voix
Jonas Plusquellec a obtenu 35 voix

Jonas Plusquellec ayant obtenu 35 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 10ème vice-président et immédiatement installé.

11ème vice-président / 11ème vice-présidente

Il est fait appel à candidature.
Gilles Creach et Joseph Irrien déclarent qu'ils sont candidats.

Chaque conseiller communautaire a remis son bulletin dans l'urne.
Nombre de bulletins dans l'urne : 52
Bulletins blancs : 1
Bulletins nuls : 0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 51
Majorité absolue : 26

Gilles Creach a obtenu 18 voix
Joseph Irrien a obtenu 33 voix

Joseph Irrien ayant obtenu 33 voix, et donc la majorité absolue, a été proclamé 11ème vice-président et immédiatement installé.

Le secrétaire de séance,
Patrick Berger

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ